

SECTION F: PERFORMANCE GÉNÉRALE, WESTERN, ÉQUITATION AMENDEMENTS UNIS ENTRANT EN VIGUEUR LE 1 JANVIER, 2024

NOTA:

Les règles suivantes ont été ajoutées ou révisées dans l'édition 2024 des règlements de Canada Équestre. Toutes les copies des règlements de la Section F ont été actualisées pour inclure tous les changements dans ce document.

Les concours de performance générale sanctionnés par CE peuvent se dérouler aux niveaux Bronze ou Argent. Les concours de performance générale comportent obligatoirement un minimum de 40% d'épreuves western choisies parmi les épreuves de performance western, d'équitation western et d'épreuves western chronométrées. Des épreuves additionnelles peuvent être ajoutées en choisissant parmi les autres sections de performance générale, mais le nombre ne doit pas excéder 60% du total des épreuves offertes au concours.

CANADA ÉQUESTRE		
TABLEAU DES CONCOURS DE PERFORMANCE GÉNÉRALE		
PERFORMANCE GÉNÉRALE	BRONZE	ARGENT
	Licence sportive * Voir le frais d'EC – www.equestrian.ca	Licence sportive * * Voir le frais d'EC – www.equestrian.ca
	Frais * pour rajuster au niveau Argent - disponible à l'événement	Frais * pour rajuster au niveau Or - disponible à l'événement
Frais des athlètes		
Adhésion	Oui	Oui
Licence sportive	Oui	Oui
Licence du cheval	Non	Si disponible
Assurance obligatoire	Oui	Oui
Organisation des concours:		
Bourses autorisées	5 000\$	10 000\$ à 15 000\$ pour les championnats
Durée autorisée (jours)	5	5
Frais de permis de concours	Frais de concours de CE	Frais de concours de CE
Approbation du concours	OSP	OSP
Approbation de l'avant-programme	OSP / délégué	OSP / délégué
Règlements de CE	PG - Obligatoire	PG - Obligatoire
Assurance responsabilité	Obligatoire	Obligatoire
Licence sportive temporaire	* Voir le frais d'EC	* Voir le frais d'EC
Services médicaux d'urgence sur place/Plan d'urgence	Obligatoire	Obligatoire
Vétérinaire	Sur appel	Sur appel
Perception des frais de contrôle des drogues	Oui	Oui
Contrôle antidopage des chevaux	Au hasard	Au hasard
Épreuves obligatoires - épreuves principales de chaque section	Performance western & Équitation western/ Présentation au licou	Performance western & Équitation western/ Présentation au licou
Épreuves facultatives: Remarque: les épreuves de performance western, vitesse western, équitation western et de licou doivent constituer au moins 40% des épreuves offertes aux concours de performance générale.	Vitesse western; Performance classique (obstacles); Épreuves aux trois allures;; Licou/conformation	Vitesse western; Performance classique (obstacles); Épreuves aux trois allures;; Licou/conformation
Épreuves permises:		
- Chasse	2'3"; 2'6"; 2'9"; 3'0"	2'3"; 2'6"; 2'9"; 3'0"; 3'3"
- Saut d'obstacles – (seulement avec un traceur de parcours)	2'3"; 2'6"; 2'9"; 3'0" [0,7m; 0,75m; 0,85m; 0,90 m]	2'3"; 2'6"; 2'9"; 3'0"; 3'3" [0,7 m à 1,0 m]
Championnats	OSP participant : Championnat pour chaque épreuve des parties et par partie	
Points attribués	OSP participant : Cumulatifs: 1 ^{ère} place -6 pts. à 6 ^{ème} place – 1 pt.	
Officiels		
Juges	Provincial/PG r/Races R	PG Senior
Commissaires	Oui	Oui
Entraîneur recommandé - qualifications minimales	Entraîneur I	Entraîneur II
Objectif de participation aux jeux	Régionaux/de la zone	Provinciaux

Conversions métriques: 2pi 3po=0,70m; 2pi 6po=0,85m; 3pi 0po=0,90m; 3pi 3po=1m; 3pi 6po=1,10m

* Barème des frais de CE disponible sur www.equestrian.ca

ARTICLE F502 CASQUES PROTECTEURS ET CHUTES

1. Voir l'article A101 (Accidents et retour au sport) et l'article A905 (Casque protecteur) de la Section A : Règlements généraux des Règlements de CE.

1-2. Le cavalier qui franchit des obstacles à tout endroit sur le lieu de concours doit obligatoirement porter un casque protecteur approuvé aux normes muni d'un harnais de sécurité non amovible.

2-3. Le casque protecteur approuvé doit présenter l'étiquette.



SECTION F: PERFORMANCE GÉNÉRALE, WESTERN, EQUITATION AMENDEMENTS UNIS ENTRANT EN VIGUER LE 1 JANVIER, 2024

ARTICLE F1902 ÉPREUVES DE HACK

[...]

5. a. Il est possible de retirer le harnachement des chevaux pour juger leur conformation dans les épreuves d'enjeu ou de championnat. Une telle décision doit être précisée dans l'avant-programme.
- b. Lorsque le retrait du harnachement est requis, les animaux se font présenter en main par leur cavalier au pas et au trot sans leur harnachement pour être jugés selon leur conformation, et ce, après avoir tous performé ensemble. Un groom doit être présent pour chaque concurrent durant cette période pour aider l'aider à retirer le harnachement, puis à le remettre. Il peut aussi aider le cavalier à remonter en selle. Lorsque l'évaluation de la conformation est terminée, les cavaliers remontent en selle et pourraient devoir retourner sur la piste au pas afin de permettre l'établissement du classement final.